

**COMPTES SEMESTRIELS**  
**30 JUIN 2021**  
**ORES ASSETS CONSOLIDÉ**  
**BGAAP**

## Bilan consolidé de la situation financière au 30 juin 2021

En Milliers EUR	30/06/2021	31/12/2020	DIFFERENCE
<b>ACTIF</b>			
FRAIS D'ETABLISSEMENT	0	0	0
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>3.926.504</b>	<b>3.906.570</b>	<b>19.934</b>
IMMOBILISATION INCORPORELLE	57.416	56.395	1.021
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.855.174	3.836.243	18.931
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13.915	13.931	(17)
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>669.067</b>	<b>528.545</b>	<b>140.523</b>
CREANCES A PLUS D'UN AN	7.318	6.479	839
Stocks et Commandes en cours d'exécution	61.966	58.551	3.414
Créances commerciales	166.040	145.610	20.430
Autres créances	59.563	53.630	5.933
Placements de trésorerie	120.558	38.640	81.918
Valeurs Disponibles	40.431	36.910	3.520
Comptes de Régularisation	213.192	188.724	24.468
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4.595.571</b>	<b>4.435.114</b>	<b>160.457</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1.898.564</b>	<b>1.799.749</b>	<b>98.816</b>
Apport	867.464	867.464	0
Plus-Values de Réévaluation	481.532	491.917	(10.385)
Réserves Consolidées	549.498	440.259	109.239
Subsides en capital	70	108	(38)
<b>Intérêts de Tiers</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS, IMPOTS DIFFERES ET LATENCES FISCALES</b>	<b>48.436</b>	<b>50.151</b>	<b>(1.715)</b>
Provisions pour risques et charges	48.436	50.151	(1.715)
<b>DETTES</b>	<b>2.648.568</b>	<b>2.585.212</b>	<b>63.356</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	<b>1.886.230</b>	<b>1.861.230</b>	<b>25.000</b>
Dettes Financières	1.886.189	1.861.189	25.000
Autres Dettes	41	41	0
<b>Dettes à un an au plus</b>	<b>762.338</b>	<b>723.982</b>	<b>38.356</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	383.417	384.142	(725)
Dettes Financières	0	0	0
Dettes commerciales	151.274	166.770	(15.496)
Acomptes reçus sur commandes	40.981	39.179	1.803
Dettes Fiscales, Salariales et sociales	93.528	48.165	45.363
Autres Dettes	23.338	22.581	757
Comptes de Régularisation	69.799	63.145	6.654
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4.595.571</b>	<b>4.435.114</b>	<b>160.457</b>

## Compte de résultats consolidé au 30 juin 2021

	30/06/2021	30/06/2020	DIFFERENCE
CHIFFRE D'AFFAIRES	645.244	590.823	54.421
EN-COURS DE FABRICATION	2.589	15	2.574
PRODUCTION IMMOBILISEE	82	1.204	(1.122)
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	31.101	18.771	12.330
<b>VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>679.016</b>	<b>610.813</b>	<b>68.203</b>
APPROVISIONNEMENTS ET MARCHANDISES	(16.433)	(11.239)	(5.193)
SERVICES ET BIENS DIVERS	(335.109)	(291.994)	(43.115)
REMUNERATIONS ET CHARGES SOCIALES	(72.760)	(73.706)	946
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	(29.995)	(16.475)	(13.520)
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION NON-RECURRENTES	0	0	0
<b>COUTS DES VENTES ET DES PRESTATIONS</b>	<b>(454.297)</b>	<b>(393.414)</b>	<b>(60.883)</b>
<b>EBITDA</b>	<b>224.719</b>	<b>217.399</b>	<b>7.320</b>
AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR	(81.907)	(81.172)	(735)
REDUCTIONS DE VALEUR	8.614	4.355	4.259
Provisions pour risques et charges	1.715	(184)	1.899
<b>EBIT</b>	<b>153.142</b>	<b>140.397</b>	<b>12.744</b>
PRODUITS DES ACTIFS CIRCULANTS	81	117	(36)
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	83	63	20
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>164</b>	<b>180</b>	<b>(16)</b>
CHARGES DES DETTES	(16.096)	(17.002)	906
AUTRES CHARGES FINANCIERES	(249)	(140)	(109)
CHARGES FINANCIERES NON-RECURRENTES	0	0	0
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>(16.345)</b>	<b>(17.142)</b>	<b>797</b>
<b>BENEFICE (PERTE) COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>136.960</b>	<b>123.435</b>	<b>13.525</b>
Impôt sur le résultat	(38.107)	(34.751)	(3.356)
Régularisations d'impôts et reprise de provisions fiscales	0	0	0
<b>IMPOTS SUR LE RESULTAT</b>	<b>(38.107)</b>	<b>(34.751)</b>	<b>(3.356)</b>
<b>BENEFICE (PERTE) DE L'EXERCICE</b>	<b>98.854</b>	<b>88.684</b>	<b>10.169</b>
Transfert aux réserves immunisées	0	0	0
<b>BENEFICE (PERTE) CONSOLIDEE DE L'EXERCICE</b>	<b>98.854</b>	<b>88.684</b>	<b>10.169</b>

## **RAPPORT SEMESTRIEL**

### **Exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation du groupe ORES**

#### **A. REMARQUE PRÉLIMINAIRE**

Le groupe ORES (ci-après désigné le « Groupe ») est constitué d'ORES Assets sc, intercommunale désignée gestionnaire de réseau de distribution de gaz et d'électricité (ci-après désignée « GRD » ou « ORES Assets ») et ses filiales. Celles-ci sont d'une part, ORES sc, détenue à 99,72%, le solde étant détenu par les sept des intercommunales pures de financement associées dans ORES Assets (Finest, Finimo, Idefin, IEG, CENEO, IPFBW, Sofilux) ; et d'autre part de Connexio, créée le 1<sup>er</sup> juin 2019 pour gérer les activités de « contact center » du Groupe et détenue à 93%. A cela s'ajoute également une société détenue partiellement par ORES Assets, Atrias, détenue à concurrence de 16,67%. Du fait de l'influence notable d'ORES Assets sur cette société, le Groupe a décidé de la consolider par mise en équivalence. ORES sc et Connexio réalisent leurs activités à prix de revient. Le résultat de chaque exercice est donc nul.

Le Groupe évolue dans un cadre particulier : la gestion des réseaux de distribution est une activité régulée à laquelle un monopole est octroyé pour une période donnée. Un cadre réglementaire, composé de lois, décrets, arrêtés et décisions des régulateurs, encadre l'activité du Groupe. Il décrit notamment les principes ainsi que les modalités de détermination et de contrôle des tarifs, les coûts pouvant être répercutés dans les tarifs, il détermine la rémunération des capitaux investis octroyés aux associés, fixe les taux d'amortissement, définit les soldes réglementaires et leur affectation,...

Le Groupe est uniquement actif en Belgique et plus précisément en Wallonie, sur le territoire des communes pour lesquelles ORES Assets est désignée GRD. L'adresse du Groupe se situe Avenue Jean Mermoz, 14 à 6041 Gosselies (Belgique), qui est également l'adresse du siège social d'ORES Assets.

#### **Commentaires des événements du groupe ORES du premier semestre 2021**

Tout au long du 1<sup>er</sup> semestre 2021, ORES a poursuivi sa mission « faciliter l'énergie, faciliter la vie » telle que présentée dans son plan stratégique 2021-2023. Certaines des actions ainsi réalisées au cours de cette

période, notamment dans le cadre de la transition énergétique, afin de contribuer aux objectifs internationaux de lutte contre le réchauffement climatique, sont présentées ci-après.

Le 19 janvier 2021, ORES a participé au lancement du projet SOCCER (socio-économie des communautés d'énergie renouvelable) avec de nombreux autres acteurs du secteur de l'énergie et du monde académique. L'objectif de ce projet est d'imaginer et mettre en place des solutions inclusives en matières de communautés d'énergie renouvelable et de mobilité douce.

Le 27 janvier 2021, la Ministre fédérale Zakia Khattabi (en charge du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal) a décerné à ORES et à l'ensemble des gestionnaires de réseaux d'électricité et de gaz du pays le titre d'ambassadeur des objectifs de développement durable des Nations Unies. À travers cette nomination symbolique, la Ministre leur confie la mission de sensibiliser les citoyens et les entreprises à l'urgence d'une utilisation de l'énergie plus rationnelle et soucieuse de la préservation de notre planète.

ORES et Total ont inauguré le 17 mars 2021 à Jambes la première station-service de Bio-CNG de Wallonie, en présence du Ministre wallon de l'Énergie Philippe Henry. ORES facilite le développement de cette mobilité alternative en faisant le lien avec son réseau entre les producteurs de biométhane et les distributeurs de carburant.

Le 3 juin 2021, ORES a clôturé avec succès son projet pilote de prépaiement intelligent. Les compteurs intelligents – ou communicants - remplaceront désormais les compteurs à carte pour toute nouvelle demande d'installation d'un système de prépaiement. À partir d'octobre, le parc de compteurs à budget existant sera également progressivement renouvelé et remplacé par le nouveau système de prépaiement intelligent.

À Quévy, ORES a mis en service la deuxième unité de production de biométhane de Wallonie le 15 juin 2021. Située sur le site d'une entreprise spécialisée dans le recyclage de déchets, l'installation est reliée au réseau de distribution afin de fournir du gaz produit à partir de déchets organiques à quelque 3.000 clients de la région.

Le 25 juin 2021, une conférence de presse était organisée à Marche-en-Famenne pour présenter les nouvelles technologies d'éclairage public dynamique qu'ORES expérimente en Wallonie. Parmi les innovations : l'éclairage bicolore moins perturbateur pour la faune et la flore, la détection de mouvements par capteurs ou encore la télégestion à distance pour régler l'allumage et le flux du luminaire.

ORES, Luminus et Blacklight Analytics (une spin-off de l'ULiège) se sont associés le 30 juin 2021 pour présenter O-One, un algorithme doté d'une intelligence artificielle qui permet de mieux prédire les risques

de congestion sur le réseau et d'intégrer davantage de production d'origine renouvelable dans le mix énergétique wallon.

D'un point-de-vue réglementaire, des discussions avec la CWaPE ont eu lieu tout au long de ce 1<sup>er</sup> semestre 2021. Elles ont notamment concerné le budget introduit relativement au projet spécifique de déploiement des compteurs communicants ou encore les travaux préparatoires relatifs à la future méthodologie tarifaire 2024-2028, à savoir les études relatives à l'évolution macro-économique des secteurs de la distribution d'électricité et de gaz en Wallonie et à la mesure de l'efficacité des GRD. Les tarifs de refacturation des charges d'utilisation du réseau de transport de l'électricité 2021 ont été approuvés par le régulateur le 17 février 2021 et sont appliqués par ORES depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021. Les 29 avril et 27 mai 2021, la CWaPE a approuvé les soldes rapportés pour les exercices 2017 à 2019, les a affecté et a révisé en conséquence les tarifs 2022 pour le gaz ainsi que les tarifs 2022 et 2023 pour l'électricité. Relevons que la CWaPE a introduit auprès de la Cour de cassation un recours contre les décisions de la Cour des marchés relatives aux soldes tarifaires 2017 et 2018. Le 30 juin, le rapport annuel ex post sur l'exercice 2020 a été transmis à la CWaPE, lançant le début du contrôle des soldes de cet exercice. Tout au long de ce semestre, étant donné que la méthodologie tarifaire 2019-2023 a été figée pour toute cette période le facteur d'indexation pris en compte pour déterminer les charges contrôlables, une attention particulière a été portée à l'évolution du taux d'inflation réel.

Le 16 février 2021, l'avis relatif au renouvellement de la désignation des gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité et de gaz (les « GRD ») a été publié au Moniteur belge, lançant la procédure de renouvellement de ces désignations. Les mandats actuels des GRD se terminant début 2023, cette procédure devrait aboutir en 2022. Cette publication est le point de départ de la procédure légale, invitant les communes à initier un appel à candidature transparent et non discriminatoire afin de sélectionner un candidat endéans un délai d'un an. Un avis motivé sera rendu sur cette proposition par la CWaPE, basé également sur le dossier de candidature établi par le GRD proposé par la commune. Le Gouvernement wallon désignera les GRD à partir de ces avis. La CWaPE a arrêté le 27 mai 2021 des lignes directrices décrivant les éléments qui devraient au minimum constituer ce dossier. Depuis la mi-juin 2021, les conseils communaux wallons se prononcent sur les critères qu'ils prendront en compte afin de sélectionner leur candidat. Les premiers dossiers doivent être rentrés pour début septembre 2021.

Le 1<sup>er</sup> avril 2021, le tarif régional conjoncturel pour les personnes précarisées ou touchées par la Covid-19 a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2021.

Dans le cadre de la gestion de la dette, au cours du 1<sup>er</sup> semestre, un emprunt de 25 M€ a été souscrit et une ligne de crédit a été attribuée pour remplacer une ligne arrivant à terme.

Le 17 juin 2021 se sont tenues les Assemblées générales d'ORES, ORES Assets et Connexio. Bien que l'année 2020 ait été fortement marquée par la crise sanitaire de la Covid-19, le Groupe présente à ses associés un bilan et un niveau d'investissement stables par rapport à l'exercice précédent.

Le 19 juin 2021, une tornade a provoqué des dégâts sur une centaine d'habitations du centre-ville de Beauraing. Le plan communal d'urgence est déclenché. Les équipes de garde d'ORES interviennent dans des circonstances difficiles pour réparer les infrastructures de réseau endommagées et mettre sur pied des installations de distribution d'électricité provisoires chez les clients sinistrés.

L'année 2021 est le troisième exercice de la période régulatoire 2019-2023. Comme pour les deux exercices précédents, il importe de relever que le résultat d'ORES Assets pour un seul exercice au sein d'une période tarifaire pluriannuelle n'est pas représentatif. Seule la marge bénéficiaire équitable reste le bon baromètre pour la politique de dividendes et d'acompte sur dividendes.

## **1) Commentaires des évènements du groupe ORES postérieurs à la clôture du premier semestre 2021**

Les fortes pluies qui se sont abattues sur l'est et le sud de la Belgique à partir du mardi 13 juillet 2021 ont provoqué d'importantes inondations du 14 au 16 juillet 2021. Les plans provinciaux d'urgence ainsi qu'une phase fédérale de gestion de crise ont été déclenchés. Ces inondations ont par la suite été reconnues comme calamités naturelles.

Les infrastructures d'ORES présentes sur les territoires concernés, principalement des infrastructures du réseau de distribution électrique, ont été fortement endommagées. Ainsi, plus de 300 cabines de distribution d'électricité ont été inondées et plus de 18.000 clients ont été privés d'électricité. Tous les services d'intervention d'ORES ont été mobilisés dans ce contexte afin de procéder aux réparations nécessaires. Grâce à l'appui de techniciens d'ORES venus de toute la Wallonie et au soutien administratif

et logistique des services centraux, l'électricité a pu être rétablie sur l'ensemble du réseau électrique local en trois semaines, en dépit de l'ampleur exceptionnelle des dégâts causés.

Les échanges avec le régulateur relatifs à la méthodologie tarifaire se sont poursuivis après le 30 juin, tant en ce qui concerne la méthodologie tarifaire 2019-2023 avec la concertation et consultation publique lancée par la CWaPE afin d'adapter cette méthodologie au décret compteurs communicants ainsi qu'en ce qui concerne le calendrier relatif à la méthodologie tarifaire 2024-2028.

Des discussions ont eu lieu les dernières semaines sur le lancement de la plateforme Atrias prévu en septembre 2021.

Début octobre 2021, les obligations émises par ORES en 2012 viendront à échéance. La souscription à des emprunts bancaires d'un montant de 200 M€ a été préparée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021 de manière à pouvoir prélever ce montant juste avant cette échéance.

Les impacts financiers de ces événements, postérieurs à la clôture au 30 juin 2021, ne se retrouvent en conséquent pas dans les présents comptes semestriels.

## B. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS EN VUE D'EXPOSER D'UNE MANIÈRE FIDÈLE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES ET LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ

### **a) Éléments du compte de résultats au 30 juin 2021**

Montants en k€

	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>
VENTES ET PRESTATIONS	679.016	610.813
COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS	-525.874	-470.416
<b>BENEFICE D'EXPLOITATION (EBIT)</b>	<b>153.142</b>	<b>140.397</b>
PRODUITS FINANCIERS	164	180
CHARGES FINANCIERES	-16.345	-17.142
<b>BENEFICE DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS</b>	<b>136.961</b>	<b>123.435</b>
<b>IMPÔTS SUR LE RESULTAT</b>	<b>-38.107</b>	<b>-34.751</b>
<b>BENEFICE CONSOLIDE DE L'EXERCICE</b>	<b>98.854</b>	<b>88.684</b>



La REMCI, rémunération équitable moyenne des capitaux investis, rémunération à laquelle ORES Assets a droit pour son activité « Gestion des Réseaux » et qui constitue l'essentiel du bénéfice du Groupe s'est élevée à fin juin 2021 à :

- Électricité : 34.020 k€ c/ 34.042 k€ en juin 2020, soit – 0,1%
- Gaz : 16.932k€ c/ 16.641 k€ en juin 2020, soit + 1,7%.

Tous secteurs confondus, les écarts sur coûts contrôlables 2021 (bonus (+)/malus (-)) s'élèvent à :

- Électricité : + 34.269 k€ c/ 29.080 k€ en juin 2020, soit +17,8 % ;
- Gaz : + 8.415 k€ c/ 8.883 k€ en juin 2020, soit -5,3 %.

### **b) Éléments du bilan au 30 juin 2021**

Le total bilantaire s'élève à 4.595.571 k€ par rapport à 4.435.114 k€ à fin 2020.

#### **Actif**

Les immobilisations incorporelles d'un montant de 57.416 k€ (c/ 56.395 k€ en 2019) sont constituées de dépenses relatives à des projets informatiques (notamment le projet Atrias) et de frais de développement (smart grids – « *développement de réseaux intelligents* » et smart metering – « *comptage intelligent* »).

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 3.855.174 k€ à fin juin 2021 par rapport à 3.836.243 k€ en 2020 (+ 18.931 k€). Cette évolution s'explique notamment par les nouveaux investissements nets du premier semestre (94.471 k€) ainsi que par les amortissements pratiqués sur les immobilisés et sur la plus-value à fin juin 2021 pour 74.882 k€.

Les immobilisations financières d'un montant de 13.915 k€ (c/ 13.931 k€ en 2020) sont constituées de :

- une participation dans Igretec et dans Laborelec pour 17 k€ ;
- une participation dans Atrias, cette société étant mise en équivalence pour 3 k€ ;
- une avance des associés à Atrias pour 13.743 k€ ;
- des garanties locatives et cautionnements pour une valeur de 152 k€.

Les créances à plus d'un an augmentent de 839 k€ par rapport à 2020 (7.318 k€ au 30 juin 2021). Il s'agit de créances détenues sur les communes dans le cadre, d'une part, du remplacement des lampes Hg/HP

dont le projet s'est terminé en 2019 et, d'autre part, suite à l'AGW EP<sup>1</sup> prévoyant le remplacement dans les dix ans à venir de toutes les lampes d'éclairage public communal par des LED.

Les stocks et commandes en cours d'exécution s'élèvent à 61.966 k€ et sont composés de marchandises (51.961 k€), ainsi que des travaux en cours pour compte des particuliers et des communes (10.005 k€).

Les créances commerciales s'élèvent à 166.040 k€ (c/ 145.610 k€ en 2020) et se composent notamment des créances vis-à-vis des fournisseurs d'énergie dans le cadre de la facturation des redevances de transit, ainsi que des créances envers la clientèle protégée et sous « fournisseur X ».

La rubrique « autres créances » (59.563 k€ c/ 53.630 k€ en 2020) comprend principalement les impôts et précomptes à récupérer (47.388 k€), les créances relatives aux dégâts au réseau occasionnés par des tiers (1.841 k€) ainsi que les créances vis-à-vis de la Région wallonne concernant les diverses aides octroyées durant le premier semestre 2021 suite à la crise sanitaire (5.212 k€).

Les placements, pour un montant total de 120.558 k€ (c/ 38.640 k€ en 2020), sont principalement constitués de placements en sicav et sur comptes à terme.

Les valeurs disponibles (40.431 k€) regroupent les liquidités détenues en comptes à vue et dans les fonds sociaux.

Les comptes de régularisation (213.192 k€ c/ 188.724 k€ en 2020) comprennent principalement le solde des capitaux pensions restant à prendre en charge pour un montant de 19.688 k€, la redevance de voirie gaz de 17.761 k€, les actifs régulatoires pour 86.117 k€, ainsi que la RTNR (redevance transit non-relevée) pour 66.062 k€.

## **Passif**

Les apports s'élèvent au 30 juin 2021 à 867.464 k€ et sont inchangés par rapport à la situation du 31 décembre 2020. Ils sont représentés par 66.321.987 parts.

---

<sup>1</sup> L'Arrêté du Gouvernement wallon du 14 septembre 2017 modifiant l'Arrêté du Gouvernement wallon du 6 novembre 2008 relatif à l'obligation de service public imposée aux gestionnaires de réseaux de distribution en termes d'entretien et d'amélioration de l'efficacité énergétique des installations d'éclairage public.

La plus-value de réévaluation des immobilisations corporelles s'élevant à 481.532 k€ représente la différence initiale entre la RAB et la valeur comptable de ces mêmes immobilisations en 2001 pour l'activité électricité et en 2002 pour l'activité gaz. Cette rubrique est en diminution de 10.385 k€ suite à l'amortissement de la plus-value pratiqué au taux de 2% l'an.

Les réserves consolidées augmentent de 109.239 k€ suite :

- au transfert en réserves indisponibles de l'amortissement de la plus-value de réévaluation pour un montant de 10.385 k€ (à partir de la rubrique « Plus-value de réévaluation ») ;
- au report du bénéfice enregistré à fin juin 2021 d'un montant de 98.854 k€.

Le compte subside en capital (70 k€) représente le solde du subside reçu de la Région wallonne pour un projet de recherche industrielle d'intérêt général relatif aux compteurs communicants (Smartmetering & Users).

Les intérêts de tiers représentent la quote-part de la filiale ORES sc cédée en 2013 par ORES Assets aux intercommunales pures de financement (cession totale de 7 parts sociales).

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 48.436 k€ à fin juin 2021, en légère diminution de 1.715 k€ principalement due à la reprise de provisions liées à la construction du siège social.

Les dettes à plus d'un an (1.886.230 k€ c/ 1.861.230 k€ à fin 2020) sont constituées principalement d'emprunts contractés auprès des établissements de crédit et de la Sowafinal (458.520 k€) ainsi que d'emprunts contractés par ORES sc (1.427.669 k€) pour le compte de sa maison-mère. La variation de ce poste par rapport à 2020 est due à la souscription d'un emprunt au cours du premier semestre 2021 (+ 25.000 k€).

Les dettes à plus d'un an échéant dans l'année (383.417 k€) sont constituées par le capital des emprunts bancaires à rembourser durant le second semestre 2021.

Les fournisseurs divers ainsi que les factures à recevoir constituent l'essentiel des dettes commerciales (151.274 k€ c/ 166.770 k€ en 2020).

Les acomptes reçus sur commande (40.981 k€) comprennent les facturations intermédiaires adressées à la clientèle protégée et sous « fournisseur X » (OSP), ainsi que les acomptes de clients pour travaux à effectuer.

Les dettes fiscales, salariales et sociales d'un montant de 93.528 k€ (c/ 48.165 k€ en 2020) reprennent :

- les dettes fiscales (40.903 k€) : le solde de précompte professionnel à payer, le précompte mobilier à payer sur le solde des dividendes 2020 ainsi que la provision fiscale basée sur le résultat du premier semestre 2021 ;
- la TVA à payer sur les opérations du mois de juin 2021 (9.619 k€) ;
- les dettes salariales et sociales (43.006 k€) : les provisions pour primes à payer (gratifications) et rémunérations (congrés non pris, heures supplémentaires, jetons de présence), l'ONSS, ainsi que de la provision pour pécule de vacances à payer en 2021-2022 et diverses cotisations annuelles (Inami, ONSS).

La rubrique autres dettes (23.338 k€), en augmentation de 757 k€, reprend notamment le solde du compte courant lié au fonds social, une dette vis-à-vis de RESA et l'estimation à fin juin de la cotisation fédérale à payer ainsi que diverses avances reçues. Cette hausse s'explique en grande partie par les avances reçues (par la Région et par le Fédéral) pour l'extension du tarif social de la clientèle protégée (+10.063 k€) compensée par le paiement du solde du dividende de l'exercice 2020 aux associés d'ORES Assets en juin 2021 (-9.899 k€).

Les comptes de régularisation du passif (69.799 k€ c/ 63.145 k€ fin 2020) sont principalement constitués :

- des soldes régulateurs (34.357 k€) ;
- d'un montant de 16.343 k€ de charges financières essentiellement relatives à nos placements privés et aux emprunts obligataires ;
- d'indemnités (3.022 k€) reçues pour couvrir des rentes futures ;
- de la redevance de transit non relevée pour un montant de 2.262 k€.

# ORES ASSETS SC

---

## **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES CONSOLIDEES AU 30 JUIN 2021 SOUS LE REFERENTIEL COMPTABLE BELGIAN GAAP**

---

Nous avons effectué l'examen limité du bilan consolidé de la société ORES ASSETS au 30 juin 2021 ainsi que du compte de résultats consolidés sous le référentiel comptable BGAAP, de l'état des variations des capitaux propres et du tableau des flux de trésorerie pour la période de six mois se clôturant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Les informations financières intermédiaires revues présentent un total bilan de 4.595.571 (000) EUR et un bénéfice de la période de 98.854 (000) EUR.

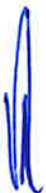
La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux normes comptables belges relativement aux comptes consolidés.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

### **Étendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE (International Standard on Review Engagements) 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité".

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'information, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive letter 'A'.

## Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ne donnent pas une image fidèle de la situation financière consolidée sous référentiel BGAAP de la société ORES ASSETS au 30 juin 2021, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au droit comptable belge en matière de comptes consolidés.

Gosselies, le 26 octobre 2021

RSM INTERAUDIT SCRL  
COMMISSAIRE  
REPRESENTEE PAR

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Thierry Lejuste', written over a horizontal line.

THIERRY LEJUSTE  
ASSOCIE